



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**CONSEIL MUNICIPAL EN SEANCE DU 14 JUIN 2021**

**Date de la convocation :**  
07 Juin 2021

L'an deux mille vingt et un, le quatorze juin à 18 H 30, le Conseil Municipal s'est réuni à la salle des fêtes, sous la Présidence de Laurent Poissant, Maire, suite à la convocation qui lui a été faite, conformément à la Loi dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

**Date d'affichage :**  
07 Juin 2021

Présents : Monsieur Laurent POISSANT, Mme Nadège VANDENBUSSCHE, M. Philippe DUTKIEWICZ, Mme Catherine BECART, M. Didier COMPARON, Mme Anne-Marie DUHAMEL, M. Jean-Pierre COQUELLE, Mme Nadine DAUTRICHE-WAELES, M. Romain DRUMÉZ, M. Joël OUVRY, Mme Perrine FRUCHART, M. Bruno LOTHE, M. Michael HONORE, Mme Virginie MARTEL, M. Philippe CARON, Mme Sophie PASSERIEUX, M. Joël BIGOURD, Mme Jacqueline LACHERAY, Mme Marie-Claire EVRARD-COURTIN M. Grégory CLAUSEN, Mme Marie-Claire DEBERT, M. Alain COURAULT, Mme Angélique WASIL, M. Jean-Claude BRUNELLE, M. Gaëtan GALLE.

**Nombre de membres :**  
Afférents au conseil  
municipal : 29  
En exercice : 29  
Présents : 25  
Procurations : 2

Excusés : Mme Cindy QUESTE, M. Serge HERMANT.

Pour : 27  
Contre : 0  
Abstention : 0

Absents : Mme Sylvie DEBOVE, M. Jimmy DELESTIENNE.

Excusés ayant donné procuration : Mme Cindy QUESTE pouvoir à M. Romain DRUMÉZ, M. Serge HERMANT pouvoir à M. Joël BIGOURD.

Secrétaire : Mme Perrine FRUCHART.

**Objet : Plan Pluriannuel d'Investissements 2021-2026**

Le P.P.I. est un outil d'information et d'analyse financière.

La mise en place d'un P.P.I.

prospective et synthétique. Pour rester cohérent, il faut veiller à le réactualiser tous les ans en fonction des réalisations intervenues au cours des exercices.

Le P.P.I. permet d'étudier la faisabilité des projets et de définir les priorités grâce à un plan établi sur plusieurs années.

Le P.P.I. découle du R.O.B. (Rapport d'Orientation Budgétaire) et sa formalisation est alimentée par les projets communaux dont la réalisation est pluriannuelle.

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le P.P.I. débattu en commission des finances, joint en annexe.

**LE CONSEIL MUNICIPAL :**

Après en avoir délibéré à l'unanimité (27 pour, 0 contre, 0 abstention).

Acte le Plan Pluriannuel d'Investissements 2021-2026.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

Pour extrait conforme

Le Maire

Laurent Poissant